

Jean-François Thébaut est cardiologue clinicien Après avoir exercé au Centre Cardiologique du Nord de 1974 à 1980, il s'est installé comme cardiologue libéral en secteur 1 de 1981 à 2012 à Sarcelles dans le Val d'Oise. Parallèlement il est devenu responsable du service de cardiologie aiguë et de rythmologie/stimulation cardiaque de l'Hôpital Privé Nord Parisien depuis 1995.

Il a été secrétaire général puis président du Syndicat National des Spécialistes des Maladies du Cœur et des Vaisseaux de 1997 à 2010, président et co-fondateur du Conseil National Professionnel de Cardiologie en 2008 et membre associé puis titulaire de la Société Française de Cardiologie depuis 1988. Il a été élu secrétaire général puis vice président de l'UMESPE/CSMF de 2002 à 2010.

Il a exercé des fonctions électorales professionnelles au niveau local au titre de vice président du conseil départemental de l'Ordre des médecins du Val d'Oise et régional en tant qu'élu des URML/URPS des médecins d'Ile de France de 2000 à 2010, ainsi que du conseil régional de l'Ordre des médecins d'Ile de France et président de la Conférence Régionale des Présidents des Conférences Médicales d'Etablissements Hospitaliers privés d'Ile de France (1999-2002).

Outre la cardiologie, son expertise est plus particulière dans les domaines de l'organisation et de la sécurité des soins, des technologies de l'information et de la communication en santé, ainsi que de la formation et l'évaluation des pratiques médicales. Ainsi il a été président du Comité Paritaire National de la Formation Conventionnelle de 2007 à 2010 et vice président du comité de coordination des Conseils Nationaux de FMC de 2004 à 2010. Il a été nommé le 31 décembre 2010 comme membre du collège de la Haute Autorité de Santé où il préside la commission des parcours et des pratiques. Il a co-animé le groupe de concertation sur les soins de proximité pour la Loi de modernisation de la Santé début 2015.